

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Évaluation et prise en soins holistique des personnes vivant avec des plaies

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3012.F.25 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
 Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème} Crédits ECTS : 5
 Type : ☐ Module obligatoire ☒ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020
 Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps
 Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : Avoir validé 78 ECTS sur les modules théoriques et 24 ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

- Discuter les principes de l'évaluation clinique et les spécificités en lien avec la peau et les soins de plaies
- Prendre conscience des enjeux liés à l'évaluation globale et l'impact sur le processus de cicatrisation
- Expliquer et identifier les principales étiologies de plaies et stomies, leurs facteurs de risques et leurs complications
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques et les confronter aux situations professionnelles rencontrées
- Discuter de l'apport des différents professionnels de la santé / de l'apport interdisciplinaire dans la prise en soins des personnes vivant avec des plaies et identifier les critères d'appels aux spécialistes
- Discuter de l'influence de l'étiologie de la plaie sur la qualité de vie et les principes de prise en soin

Compétences visées

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

☒ Rôle d'expert-e

- ☒ A1 Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.
- ☒ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- ☒ A3 Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.
- ☒ A4 Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.

☒ A6 Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de communicateur-trice**

☒ B2 Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.

B3 Elles garantissent une documentation complète et systématique de la démarche de soins en assurant la sécurité des patients/clients et la continuité des soins, tout en respectant les dispositions légales sur la transmission des informations écrites

B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de collaborateur-trice :**

☒ C1 Elles s'engagent et co-construisent, dans le cadre de projets de soins interdisciplinaires et interprofessionnels, à promouvoir et dispenser des soins infirmiers de qualité. Elles veillent au respect des principes éthiques infirmiers et au respect des autres professions de la santé.

☒ C4 Elles mobilisent leurs compétences professionnelles au service de la mise en œuvre du projet de soins en collaboration avec les différents acteurs du système de santé et les patients/clients

☒ **Rôle de leader**

☒ D2 Elles participent à l'évaluation systématique des prestations de soins et des normes de qualité des soins, sur la base des connaissances scientifiques actuelles, et elles identifient les besoins en termes d'innovations et d'améliorations.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé**

☒ E1 Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.

☒ E2 Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.

☒ E3 Elles soutiennent et accompagnent les patients/clients en vue de déterminer leurs besoins de santé et d'assurer la meilleure qualité de vie possible, en utilisant les moyens à disposition (de manière individuelle et différenciée) afin de prévenir, de surmonter ou d'apprendre à vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie.

☒ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

☒ F2 Elles identifient, dans la pratique des soins, les problématiques qui peuvent être abordées dans le cadre de projets de recherche et de développement. Elles partagent, avec l'équipe, leurs connaissances spécifiques des résultats de recherche.

☒ **Rôle de professionnel-le**

☒ G1 Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.

☒ G2 Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Anamnèse, suivi et spécificité des soins des plaies
- Différentes étiologies de plaie : le pied diabétique, l'insuffisance artérielle des membres inférieurs, les plaies oncologiques et palliatives, les stomies, les brûlures et plaies pédiatriques.
- Gestion de l'infection
- Critères d'atypie et critère d'orientation vers des spécialistes
- Rôle propre infirmier
- Pratiques infirmières et enjeux de remboursement
- Approches interprofessionnelles

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Au travers d'activités pédagogiques variées, telles que l'enseignement en ligne (e-learning), les lectures critiques d'articles, les ateliers pratiques, ou encore des activités de groupes, les étudiant-e-s identifieront des ressources pour développer une intervention de formation en milieu clinique.

Pour ce faire, l'usage de l'Intelligence Artificielle (IA) est accepté pour soutenir la conception des supports de présentation (p. ex. Canva) ainsi que pour la recherche d'idées ou de littérature scientifique (p. ex. Consensus IA, ou autres aides à la recherche documentaire). Toutefois, les étudiant-e-s demeurent responsables de l'exactitude et la véracité des contenus présentés, lesquels doivent reposer sur des sources fiables et référencées. L'usage des outils doit être déclaré conformément aux recommandations de la HEdS-Ge.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité. En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs examen(s) du module, les modalités de ceux-ci peuvent être sujets à des changements. Il incombe au responsable du module de définir et communiquer les modalités retenues.

5. Modalités d'évaluation et de validation**Initial**

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluation continue durant le module (prérequis individuels (QCM, QCU, etc. auto-évaluation) (40 % de la note finale)
– Les dates sont précisées sur Moodle
- B. Travail de groupe d'une formation donnée en milieux cliniques (présentation orale et support écrit) (60 % de la note finale) – le 19 juin 2026 – sous réserve de modification

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante (A à E), attribuée sur la base de la somme des points obtenues aux évaluations (A) et (B) ci-dessus.

Période : au plus tard la semaine 27

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : Travail écrit individuel à restituer sur Moodle HES-SO
- Période : semaine 36

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Probst, S. (2020), Wound Care Nursing (3e ed). UK : Elsevier

Reeves, I. & Chaplain, V. (2023), Pratiques exemplaires en soins des plaies : de novice à expert – Tome 1. Canada : Presses de Université Laval

Reeves, I. & Chaplain, V. (2023), Pratiques exemplaires en soins des plaies : de novice à expert – Tome 2. Canada : Presses de Université Laval

Les documents et recommandations de bonnes pratiques internationales de bonnes pratiques seront mobilisées en lien avec les thématiques traitées. Se référer aux supports de cours.

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Lucie Charbonneau et Paul Bobbink

Equipe pédagogique : LER Cicatrisation et Soins de Plaies

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière